

# Procès-verbal du Conseil d'Administration

Samedi 27 Juin

Présents : les membres du Bureau Directeur, les Présidents de Comités

En visioconférence : Alain Cassart (BD) - Nicole Counotte (Y)- Serge Delhom (B)- Annie Gruchot (O) – Thierry Hamm (A) - Jean-François Himber (DNSC) - Chantal Jounel (D) - Gisèle Rondot (F)

Chantal Dardenne : Présidente du CNE.

Absents excusés : Rémy Bœuf (L) – Bernadette Catalan (T) – Denis Héry (E) - John Servaeye (N)

## ORDRE DU JOUR

### **MATIN**

9h30 – Accueil des participants (BD)

9h55 – Présentation et organisation de la journée (MOP)

10h00 – Élections Bureau Directeur (Chantal Dardenne)

- Résultats
- Modalités d'élection
- Présentation de la nouvelle équipe

10h15 – La crise sanitaire

- Tour de table pour exprimer son ressenti
- Document de reprise

10h45 – Depuis le dernier CA :

La vie de la Fédération (MOP)

- Les salariés
- Le calendrier

10h55 - L'informatique (Alain)

- DupliTop 7/ODS8
- Duplitop 8 et SIGLES
- DupliVoc
- DupliJeu
- Inscription en ligne des tournois

11h30 - Le développement (Yves)

- Parties en ligne
- Tournoi simultané
- GTS
- Les après-midis du scrabble (TV)

12h15 - Les finances (Sylvie)

- Point sur les finances suite à la crise sanitaire
- Projection jusqu' à la fin de l'exercice (31/08/2020)

12h45 - Les infos de la FISF

- Vote sur le classement
- Élection du nouveau Conseil d'Administration (=BD pour FFSc)
- Vote en cours : point de règlement

## 12h50 – REPAS EN COMMUN

### APRÈS-MIDI

14h00 – Les projets du nouveau bureau (soumis à débat et à vote)

En communication (MOP)

- Fin du contrat d'apprentissage de Christelle
- Quelle solution pour septembre (Apprenti, bénévole, indépendant ?)

En informatique :

- Développement de DupliVoc par Colas
- Battle Topping
- Développement d'une appli classique

En développement :

- Poursuite des « après-midis du scrabble »
- Projet émission de TV
- Intégration du scrabble dans le e-sport
- Évolution de nos pratiques : utilisation de supports digitaux pour certaines compétitions

15h30 - DNSJS (Marie-Claude Derosne)

15h45 – DNSC (Jean-François Himber)

=+==+==+==+==+==+

### MATIN

- Introduction MOP, présentation de l'ordre du jour
- Anne ALBINI demande, à nouveau, que les membres de CA soient avertis par mail de la mise à disposition du compte rendu, et que la totalité des enregistrements ne soit réservée qu'aux seuls membres du CA.
- MOP : j'ai bien pris cette demande en compte.

- **7' 50 Élections Bureau Directeur Chantal DARDENNE**

Premier recours au vote électronique

- Résultats :
  1. 15 011 licenciés inscrits,
  2. 13 036 se sont abstenus (86, 84%)
  3. 1 975 votants (13,16%)
    - 162 votes blancs (8,20%)
    - 1813 votes exprimés (91,80%)
  4. La liste présentée par Marie Odile est élue, félicitations.
  
- MOP : en annexe vous trouverez une analyse de Jean-Pierre Géreau sur les statistiques des votes des années précédentes, ainsi que le nombre et le pourcentage de votants par clubs pour cette élection.
  
- Hervé Bohbot : le nombre de votant est, certes, très faible, mais il faudrait rapprocher ce chiffre du nombre de personnes ayant créé leur fiche. Je souhaite avoir la liste, par club, des licenciés ayant une fiche à jour. (Info Patrice Bulat : 6000 fiches ont une date de mise à jour postérieure au 01/01/2020 dont 1730 nouvelles fiches)
  
- Jean-Marc Delcourt : pour bénéficier des avantages licences, il faut une fiche à jour, nous avons effectué un sondage. Seuls 30 % des licenciés du comité avaient leur fiche à jour. Après relances et incitations, nous avons maintenant presque 70% de fiches à jour. Et nous avons noté qu'environ 50% du comité Bretagne ont téléchargé Duplijeu. Dans une population vieillissante, pour une utilisation plus étendue du numérique, il nous faut maintenant simplifier énormément nos procédures.
  
- Hervé Bohbot : je suggère que chaque nouveau licencié reçoive un mel contenant les identifiants temporaires pour se connecter à « Ma Fiche ».
  
- MOP : c'est le cas pour les licences prises directement auprès de la FFSc : Séverine envoie non seulement les identifiants pour se connecter, mais aussi des captures d'écran pour expliquer la marche à suivre.
  
- Sandrine Chambaud : il faut également que les présidents de clubs incitent leurs licenciés à remplir leur fiche et la tenir à jour.

Présentation de la nouvelle équipe

- MOP : vous connaissez les anciens de l'équipe, nous avons intégré deux nouveaux.  
Sandrine Chambaud et Maxime Battefort

En annexe vous avez l'organigramme de la Fédé :

MOP reste présidente – en charge des relations avec les salariés et avec la FISF

Jean-Pierre : vice- président actuel, est confirmé dans ses fonctions, ainsi que Sylvie aux finances

Sandrine devient secrétaire et s'occupera de l'action territoriale et des relations avec les comités.

Alain pilote l'informatique.

Marie-Claude continue la présidence de la DNSJS

Maxime sera chargé de développer toutes les formes de jeux

Yves reste en charge du développement

- **34' 10 La crise sanitaire**

Tour de table pour exprimer son ressenti

- Annie Gruchot : pour nous tout est arrêté depuis mi-mars, nous attendons début juillet les instructions gouvernementales pour redémarrer.
- Gisèle Rondot : idem pour nous, à Evian aucune manifestation avant le 15 septembre. Deux clubs ont repris en appliquant les consignes en vigueur.
- Serge Delhom : les clubs commencent à reprendre, mais la reprise est très liée aux décisions des municipalités.
- Chantal Jounel : les clubs attendent les consignes des maires pour ouvrir. Je m'interroge, compte tenu des contraintes : les licenciés vont-ils revenir ? Pour nous, tout est annulé jusqu'au début septembre.
- Nicole Counotte : chez nous tout est annulé depuis le 15 mars. Un club a repris la semaine dernière.
- Alain Cassart : le club est fermé, j'attends les instructions de la mairie. J'anime deux fois par semaine des séances de duplicate en ligne.
- Thierry Hamm : j'éprouve des craintes sur la reprise en septembre. En Alsace, les gens sont très craintifs, ce sera difficile de les ramener au scrabble.
- Manuella Grimal : comme dans les autres comités, nos clubs sont à l'arrêt. Deux clubs reprennent ces jours-ci. Dans un des clubs, ils ont remplacé les bulletins par une ardoise.
- Jean-François Himber : les activités clubs ont également cessé. J'en profite pour remercier les personnes qui ont proposé des activités en ligne. J'ai des craintes pour la reprise de compétitions en présentiel du scrabble classique.
- Paulo Eloy : les mairies ne sont, pour l'instant, pas très chaudes pour ouvrir. Seul un petit club vient d'ouvrir dans les Vosges.
- Christian Couvreur : sur 31 clubs deux sont rouverts. Beaucoup de prudence, nous attendons les instructions. À noter : une demande de manifestation, mi-novembre, dans un hôpital au bénéfice du personnel hospitalier.
- Marie-Odile Morelle : deux petits clubs ont rouvert. En principe le festival du Touquet est maintenu, il faut noter le fort engagement de la mairie. Nous avons établi avec eux un protocole, nous limitons l'accès à 200 joueurs. Le mètre de distanciation est respecté, le port du masque est obligatoire pour les joueurs et les arbitres pendant les déplacements. La buvette est autorisée, mais interdiction de vendre pâtisserie et sandwiches. Il y aura une entrée et une sortie, la salle le permet.
- Laurent Devigne : la reprise est difficile chez nous, un seul club a repris. J'ai commencé à examiner avec les clubs ceux qui seraient en difficulté financière, pour éventuellement les

aider. Et nous avons au cours de notre CA ébauché un calendrier pour la prochaine saison. Nous avons apprécié la possibilité de jouer en ligne.

- Sandrine Chambaud : j'ai passé beaucoup de temps, pendant le confinement, à aider nos licenciés à créer leurs fiches, à installer DupliJeu. À ma connaissance, seuls un ou deux clubs ont repris, nous espérons vivement reprendre en septembre.
- Jean-Louis Fèvre : en Bourgogne sept clubs ont repris en juin. Et treize reprendrons en septembre.
- Pascal Astresses : toutes les activités se sont interrompues, mais à ma grande surprise, mi-mai, un club a repris, avec l'accord de la municipalité. Avec des normes très sévères, dix joueurs au maximum, désinfection du matériel avant et après chaque séance. Nous allons tester, fin août, une compétition de scrabble classique, réservée à huit joueurs.
- Josef Vebr : nous reprenons cette semaine les activités dans certains clubs. Les normes sont respectées, pas de ramassage de bulletins et les gens étaient là. Je suis donc assez optimiste sur la reprise. Je reviens sur ce qu'a fait la fédé, mais aussi, Lionel Allagnat sur le scrabble en ligne, je vous en remercie.
- Jean-Marc Delcourt : sur 34 clubs, une dizaine a repris. Avec regrets nous avons annulé la ronde de Bretagne qui se déroule traditionnellement au cours des deux mois d'été, nous espérons pouvoir la caler en automne.
- Aurélien Delaruelle : arrêt total des activités. Quelques clubs reprennent. J'ai bien apprécié l'attitude des membres du comité qui se sont investis pour garder le contact avec les licenciés et créer des animations.
- Hervé Bohbot : le scrabble en ligne a été bien apprécié, pas seulement DupliJeu mais aussi « Scrabble go, ISC et d'autres ». Deux ou trois clubs ont repris. Ce sont des clubs importants, ils ont mis en place un système de roulement afin de faire jouer tout le monde tout en respectant les normes. Nous avons deux tournois prévus en début septembre, nous les maintenons. De toute façon rien ne se déroulera comme avant, il n'y aura plus de queue pour les paiements par chèque, tout se fera en ligne, les résultats ne seront plus affichés avec tout le monde agglutiné autour.
- Anne Albini : nous avons eu quelques personnes touchées par le covid-19, mais pas de cas graves. Nous avons mis en place des séances club en visioconférence (adultes et jeunes). Nous avons développé, à l'usage des joueurs des séries 5, 6 et 7, des vidéos de parties commentées, cela a été très apprécié. Nous poursuivrons ce processus pendant l'été. Nous avons réalisé un protocole, à l'usage de nos clubs, pour faciliter la reprise des activités. Ce document a été validé par le préfet de région et sera donné à chaque maire concerné.  
Remarque reçue d'un licencié : « je trouve que la fédération a fait preuve d'immobilisme, lors cet épisode pandémique, et je le regrette ».
- Jean-Marc Delcourt : je crois que nous ne sommes pas dans la bonne direction. Nous sommes tous responsables, ce n'est pas à la fédé de nous expliquer ce qu'il faut faire. Le pouvoir de décision est dans les mairies, et c'est une bonne chose. Chaque club doit se déterminer avec sa municipalité.
- Hervé Bohbot : certes, mais des grandes lignes directrices auraient dû être émises par la fédé.

- Lionel Filet : nous avons été confrontés à quelque chose d'imprévisible et de terrible, je ne me permettrai pas de faire des reproches, à qui que ce soit sur ce qui a été fait, et sur ce qui aurait dû être fait. Je suis également maire de mon village, la pandémie semble s'éloigner, mais restons prudents. Nous mettrons tout en œuvre pour reprendre en septembre.
  
- Yves Blisson : (au nom de l'outre-mer), la situation en Guyane est très inquiétante, et nous sommes très sensibles à cela. D'autre part certaines municipalités réunionnaises demandent un engagement de la fédération pour reprendre les activités scrabblesques.
  
- MOP : immobilisme n'est pas un terme à employer, nous avons beaucoup travaillé pendant ce confinement. Il y a un mois toutes les salles étaient fermées, il y avait d'autres priorités que d'écrire un protocole de reprise et nous y avons fait face. Nous avons décidé de mettre ce sujet à l'ordre du jour et d'en débattre ici avec tous les intervenants. Nous pouvons très bien convenir de partir sur le protocole que nous avons établi. A mi-juillet de nouvelles informations seront données, et remettrons peut-être en cause nos orientations.  
Il n'est pas question pour moi d'ouvrir un parapluie. L'ouverture des clubs pour des séances clubs, quelles soient autorisées ou pas par les mairies est bien de la responsabilité du président de club.  
Par contre les tournois, s'ils sont homologués, sont bien de ma responsabilité. Nous sommes très bien assurés, mais il faut que nous puissions prouver, avec des écrits, que toutes les précautions ont été prises et respectées.  
Le tournoi de La Rochelle est maintenu, je suis en contact avec les services de l'Encan. Ils nous recevront dans des conditions « presque normales ». Les inscriptions sont ouvertes, seul le paiement n'est pas encore autorisé. Nous avons eu trop de travail avec le remboursement de Vichy.
  
- Marie-Odile Morelle : pour le tournoi du Touquet, il m'a été demandé de soumettre l'autorisation au préfet. Est-ce nécessaire pour tous les tournois ?
  
- MOP : effectivement le décret est très clair, c'est aux préfets de décider.
  
- Anne Albin : les préfets sont très réactifs, j'ai eu la réponse sous 24h.
  
- Hervé Bohbot : il vaut mieux que les gens payent, cela valide l'inscription. Par contre il ne faut pas rembourser, mais avoir un crédit, ouvert sous « ma fiche », utilisable à l'occasion de l'inscription à un autre tournoi.
  
- MOP : nous y avons pensé, mais il aurait fallu du temps de travail de nos informaticiens, occupés par d'autres tâches.
  
- Yves Blisson : au sujet du protocole, peut-être pourrions-nous avoir une boîte, à partager, qui permettrait à chacun d'enrichir ce travail. Mais aussi d'avoir une sorte de bibliothèque contenant des photos, des vidéos, des textes promotionnels.
  
- Lionel Filet : pour la réouverture des écoles j'ai eu à suivre 3 protocoles, dont un de 54 pages, ces protocoles ne tiennent pas compte des contraintes locales. Il faut que le protocole proposé par la fédération soit le plus simple possible, succinct, adaptable parce que les règles changent quasiment tous les jours. Pas d'usine à gaz.

- Jean-Marc Delcourt : ok pour un protocole portant sur les tournois et les manifestations officielles, mais laissons aux clubs et aux mairies la gestion de leurs activités.
- Anne Albini : je trouve qu'il serait bien d'avoir sur le site un lien vers les annonces officielles, telles que « legifrance ».
- Hervé Bohbot : il semble que le contrat d'assurance ne couvre pas les risques biologiques.

- **1h 51' Le calendrier (MOP)**

Marie-Odile présente le calendrier (en annexe)

1. La Rochelle, maintenu au dates prévues
2. Aix, les inscriptions seront ouvertes avec environ 700 places (à confirmer)
3. Les autres manifestations sont à priori inchangées, cela sera à confirmer en septembre

- **1h 56' 30'' Les salariés (MOP)**

Durant cette période de confinement, les salariés ont télé-travaillé. J'ai mis en place 3 réunions de travail par semaine, aussi bien pour suivre leur avancement, que de leur comportement face à cette période d'enfermement forcé. Certains vivent seuls et sans contact.

Maintenant seuls Nathalie et Yoan viennent au siège une fois par semaine.

- **1h 58' 30'' Informatique (Alain Cassart)**

- Au dernier CA il a été demandé de relancer une commission informatique, c'est chose faite.

En voici les participants :

1. Patrice Bulat
2. Adrien Derveloy
3. Vincent Cointault
4. Marc Demoures
5. Alain Mareschal
6. Marie-Odile Panau
7. Alain Cassart

Nous avons eu trois réunions, quelques préconisations ont été formulées, certaines sont déjà appliquées.

- Une de ces préconisations est de faire cohabiter Duplitop 7 et Duplitop 8. Duplitop 8 n'est pas suffisamment abouti, pour pallier à cette défaillance nous avons complété Duplitop 7 avec l'ODS 8. Nous avons décidé de développer Duplitop 8 pas à pas. Nous allons commencer par mettre à disposition des clubs un Duplitop 8 « simplifié » qui pourra animer uniquement les séances clubs. Les retours d'utilisation nous permettront de faire des ajustements. Ce premier pas franchi, l'étape suivante sera d'utiliser Duplitop 8 pour les Simultanés Permanents. Et ainsi de suite, jusqu'à une version Duplitop 8 aboutie, qui nous permettra de fermer Duplitop 7.

Plusieurs conséquences :

1. Duplitop 7 ODS 8 était bridé jusqu'à fin août, nous l'avons débridé sans limite de temps.
2. Duplitop 7 ODS 8 possède VocAlist et VocABC : l'intérêt de continuer le développement de DupliVoc tombe. Nous avons décidé de remettre le débogage de DupliVoc à plus tard.
3. J'ai demandé à Patrice d'étudier la possibilité d'assurer la sécurité de Duplitop 7 avec la clé d'activation. Si cela était possible cela réglerait le problème d'accès à DupliTop, comme avantage licence, pour tous les joueurs y compris ceux de la FISF. A suivre

- Duplijeu, développé par Colas a beaucoup évolué. Topping, Simultanés en Ligne, maintenant Tournoi.  
Le succès de ce logiciel pendant le confinement n'est pas à démontrer, les petites évolutions et corrections apportées au fil de l'eau nous donnent maintenant un beau produit.

#### Les évolutions

1. Dans quelques jours la version MAC sera disponible
  2. Également dans quelques jours une version simple de « Battle Topping » sera déployée. Je précise tout de suite que Colas a développé cette version sur ses temps de loisir, et n'a pas retardé les développements en cours.
  3. Dès que la version Mac est en ligne, Colas travaillera sur le développement d'une version de scrabble classique.
- Autre nouveauté, très attendue, c'est la demande d'homologation des tournois, en ligne. C'est enfin prêt, les tests sont en cours et les premiers retours sont positifs. Je l'ai personnellement essayé, il m'a fallu environ une demie heure pour documenter le tournoi de Périgny, et Sandrine, ma présidente de comité, l'a validé.
  - Anne Albin : on nous avait promis des clés d'activation pour les clubs, qu'en est-il ? Pourrions-nous avoir ces clés club avant la fin de l'été ?
  - AC : les événements récents nous ont contraints à en décaler la mise à disposition. Je dois relancer le processus. Informatiquement ce n'est pas une difficulté, notre inquiétude porte sur l'aspect sécuritaire. Qui a accès à la fiche club, comment empêcher les abus ?

*Hors CA : les clés d'activation (5) pour les clubs ont été mises à disposition le 20 juillet.*

- Anne Albin : bravo pour les évolutions de Duplijeu. Et je trouve que l'inscription des tournois en ligne est un excellent outil, malgré quelques bugs mineurs. Ce serait bien que nous, présidents de comités, puissions avoir la main pour faire quelques modifications.
- Hervé Bohbot : je regrette que la version classique passe en second lieu. Nous aurions dû profiter du confinement pour développer quelque chose. Les mises à jour effectuées sur Scrabble Go permettent maintenant de jouer très correctement au scrabble classique. Il sera difficile de recruter de nouveaux licenciés car ils se seront inscrits sur d'autres sites.
- Maxime Battefort : je suis tout à fait d'accord avec tes remarques. Mais il faut savoir qu'il nous faut à peu près six mois pour développer une telle application (Colas travaille à mi-temps). Nous n'avons pas la même force de frappe que Mattel.
- Jean-Marc Delcourt : ne nous pressons pas trop sur Duplitop 8. Je suis déçu, mais surtout il faut qu'il soit opérationnel avant la sortie du prochain dictionnaire.  
Je pense que la réactivation mensuelle des clés est trop contraignante, je crains que cela rebute certains de nos utilisateurs. La mise à disposition de la clé pourrait se faire une fois par an, à la prise de licence.
- Laurent Devigne : Alain, tu n'as pas précisé quand pourrions-nous utiliser le module d'inscription des tournois ?
- AC : les retours de tests sont positifs, ce système devrait être mis à disposition très rapidement, je pense dans quelques jours.

*Hors CA : il a été mis à disposition de tous ceux qui veulent organiser un tournoi ou un festival, le 7 juillet.*

- Serge Delhom : je suis également testeur pour le module d'inscription des tournois en ligne. C'est un bel outil, simple à utiliser. Par contre il serait intéressant de pouvoir proposer d'abord une date, afin de réserver la fenêtre, cela permettrait aux comités voisins de visualiser les créneaux disponibles.
- MOP : il ne sera pas possible de simplement réserver une date. L'organisation du tournoi doit être suffisamment avancée pour remplir les informations nécessaires pour qu'il soit ensuite validé.
- Pascal Astresses : je suis très déçu par le retard pris sur l'application scrabble classique. Je vous avais indiqué, en janvier, que Jean-Michel Guizard avait développé une appli classique. Si le bureau en est d'accord je souhaite que Colas se rapproche de Jean-Michel, et qu'ensemble ils nous proposent en urgence une solution. Scrabble Go semble très bien, mais il nous faut une application fédérale.
- AC : la clé d'activation, sa durée d'activité est paramétrable, il est donc très facile de la modifier pour quelques mois, voire un an. Nous avons fixé un mois, car nous avons dans l'idée de faire des licences mensuelles. Le principe des licences mensuelles n'est pas remis en cause, mais tant que cela n'est pas en vigueur on peut très bien augmenter cette durée. C'est à décider en bureau directeur.  
La priorité du développement du scrabble classique n'a jamais été remise en cause, certes, nous avons quelques retards, mais les événements récents y sont pour quelque chose. Personnellement j'ai rencontré Jean-Michel Guizard en février à Biarritz. Nous avons surtout parlé de Duplitop, nous n'avons fait qu'effleurer le scrabble classique. La porte est ouverte à une collaboration, si celle-ci peut se faire. Je suis tout à fait d'accord pour mettre en place une « task force » sur ce sujet. Nous en avons parlé hier en réunion de bureau, j'ai proposé une piste, il est prématuré d'en parler tant que je n'ai pas tous les accords.

*Hors CA : Jean-Michel Guizard a été contacté : il a pris beaucoup de retard et ce qu'il développe est plutôt un outil d'analyse de grille mais on peut jouer contre l'ordinateur. Il est prêt à aider Colas sur ce dernier point.*

- Laurent Devigne : nous avons trois formules de jeu le duplicate, le topping et le classique. Il faut des forces dédiées à chacune des formules. Je propose que la commission informatique prenne en charge cette question.

### **2h 38' Le développement (Yves Blisson)**

- Partie en ligne : heureusement que nous avons, en septembre dernier, pris la décision de forcer sur le numérique, ça nous a permis d'offrir à nos licenciés des activités en ligne pendant le confinement. Tout n'est pas parfait, tout le monde ne joue pas en ligne mais globalement quelle réussite !
- Nous nous sommes engagés, avec la nouvelle licence, à offrir des prestations. Vous remarquerez que, au verso de la licence, nous ne parlons pas de scrabble classique. Un certain nombre de licenciés utilisent un Mac, Linux, une tablette et nous devons leur offrir la même prestation qu'aux autres.
- Alain n'aurait pas dû parler de « Battle topping », vous avez vivement réagi à l'introduction de ce concept. Alors que cela n'a demandé qu'un aménagement cosmétique de l'appli topping.

Nous n'avons pas privilégié battle topping par rapport à l'application classique. Ce n'est pas une 4<sup>ème</sup> voie du scrabble.

- Nous avons normalisé nos rapports avec Mattel, malheureusement, dans cette période troublée nous n'avons pas pu organiser une nouvelle rencontre. Ils nous font confiance, mais nous n'avons pas abordé avec eux le sujet du scrabble classique. Effectivement nous le regrettons mais Scrabble Go, malgré ses imperfections, a pris le créneau.
- Hervé Bohbot : Scrabble Go est une bonne application, un superbe graphisme mais n'est pas très adaptée à la compétition. Cela s'améliore, ils sont réactifs et tiennent compte de nos remarques.  
Ne serait-il pas judicieux d'utiliser cette appli pour nos propres besoins ?  
D'autre part je suis très étonné du délai de six mois que vous annoncez pour développer cette appli.

Après-midi :

- **Le développement suite : Yves Blisson**

Nous allons voir comment traiter l'application classique dans les meilleurs délais, nous avons compris que c'était une priorité et vous avez raison de nous alerter.

- Simultané en ligne et TH5

Suite au confinement, nous avons trouvé des solutions pour rester en contact avec nos licenciés et pour tester de nouvelles pratiques. Le logiciel Duplijeu étant opérationnel, nous avons commencé par des parties de simultané en ligne : trois parties par jour pouvant être jouées à partir de six heures du matin pendant 24h, avec des parties originales le samedi et le dimanche un TH5 qui fait apparaître la notion de cumul. Ces formules n'alourdissent pas la tâche de nos informaticiens parce que c'est très automatisé et cela permet d'animer la communauté des scrabbleurs.

La partie qui a réuni le plus de personnes a dépassé les 1300 joueurs et depuis le déconfinement le nombre de participants tourne autour de 800/900 joueurs. Des anciens joueurs ont repris une licence pendant cette période grâce à cette nouvelle formule.

- GTS

Ces services étant gratuits, nous avons voulu tester une formule payante pour voir si des personnes seraient intéressées. Nous avons organisé le Grand Tournoi Solidaire en attribuant une dotation à l'institut Pasteur. Il y a eu 451 participants, c'est un bon chiffre pour une première édition. Après une phase de sélection pour laquelle les joueurs ont dû signer une charte de loyauté et pour la finale, les joueurs ont dû se filmer pour que nous puissions les voir pendant les parties. Il n'y a pas eu de problèmes techniques ni de réticences par rapport à ces dispositions.

Nous envisageons d'en faire un par mois, peut-être pas toujours caritatif, doté, au même prix mais pour voir si on peut avoir aujourd'hui une propension des gens à faire des tournois digitaux comme il y a des tournois présentiels.

- Anne Albin : bon retour des joueurs de mon comité, ils m'ont dit que c'était bien fait, c'était spectaculaire pour des joueurs déjà licencié. Mais il faut se poser la question : si l'objectif c'est de donner envie à quelqu'un qui ne connaît pas du tout le scrabble duplicate de venir jouer en club, est-ce la bonne solution ? et là, il y a vraiment un grand point d'interrogation.

- Marie-Claude Derosne : je suis de même avis que toi, les nouveaux qui arrivent, s'ils voient ça, je pense que cela va plutôt les faire fuir en se disant « ce n'est pas du tout pour moi ».
- Jean-Marc Delcourt : il va falloir trouver une autre formule. Payer pour aller à un TH qui compte pour une saison, on est dans la compétition, ici c'est différent, mais s'il y a des gens qui acceptent de payer après tout pourquoi pas. Sans donner de travail en plus, il faudrait que celui-ci puisse être intégré au classement.

➤ Maintien de ces services ?

Lorsque la vie des clubs et les tournois reprendront, faut-il maintenir ce dispositif actuel, l'alléger ou le supprimer ?

- Anne Albini : ces parties en ligne sont fortement appréciées par les joueurs et je pense que ce ne serait pas judicieux de les supprimer. Si c'est automatisé et que cela ne fait pas une surcharge de travail au niveau des informaticiens, en Franche-Comté, on est plutôt pour que ça puisse se poursuivre.
- Nicole Counotte : personnellement, nous sommes plutôt contre, j'ai eu des remontées de très bons joueurs, puisque l'on peut s'entraîner en ligne, on n'ira plus au club.
- Marie-Odile Morelle : je confirmerai que les joueurs les plus anciens, ceux qui craignent de revenir en club, s'il y a des parties en ligne, ne reviendront pas en club. De plus le TH5 en ligne risque d'être au détriment des petits tournois organisés dans les comités.
- Hervé Bohbot : il faut conserver les deux, tout ce qui est fait pour augmenter l'offre vis à vis des joueurs est bon à prendre. Après les joueurs font ce qu'ils veulent, ils restent chez eux, ils vont jouer en tournoi. Il vaut mieux plus que pas assez, ce n'est pas le même public ni les mêmes finalités, d'un côté il y a des points, de l'autre pas.
- Marie-Odile Morelle : ça sera un choix à faire, beaucoup de joueurs assistent à des petits tournois, pour rencontrer d'autres joueurs et faire plaisir à l'organisateur. Là s'il existe des TH en ligne, beaucoup iront vers les tournois en ligne au lieu de se déplacer.
- Hervé Bohbot : il faudrait faire le bilan à six mois, avec les deux formules en comparaison.
- Jean-Marc Delcourt : Ok pour les trois parties, cela a aussi l'avantage de jouer quand on veut. La plupart ont compris que ce n'était pas de la compétition mais pour s'entraîner et s'amuser. Celui qui ne retournera plus au club, c'est parce qu'il n'y trouvera pas d'intérêt : en club on va chercher autre chose.
- Giselle Rondot : dans mon club, sur 36 licenciés, nous sommes 10 à revenir jouer en club et ce sont ceux qui jouent en ligne.
- Jean-Louis Fèvre : pour le TH du dimanche, cela fera concurrence aux vrais TH. Il faut le maintenir cet été, mais après le supprimer. Maintenir en semaine, mais pas le weekend pour ne pas faire concurrence.
- Yves Blisson : beaucoup de personnes aiment bien les parties du samedi car ce sont des parties originales mais on peut les faire à d'autres moments. Si vous voulez bien, on va continuer l'expérience cet été et au 1er septembre, nous supprimerons le TH5 du dimanche. S'il y a une forte demande pour le faire, nous le remettrons en place.

➤ Site internet

Notre page Facebook se porte bien, nous avons un grand nombre de followers, et pour faire vivre le site pendant cette période de confinement, nous avons proposé des flux vidéo avec ce que nous avons en

réserve (Championnat du monde à La Rochelle par exemple) et nous avons passé un accord avec Lionel Allagnat et Sylvain Ravot de Scrabblophile pour relayer leurs parties sur le site. En plus, depuis 15 jours, nous relayons aussi les parties commentées de Pierre Calendini (Dicomaniaque), ce qui nous fait rentrer dans l'aspect fédératif et collaboratif de notre fédération. Tout cela fait une animation d'environ 13h30 jusque 20h, ce qui nous permet d'avoir quelque chose qui bouge sur le site, de le rendre vivant et d'avoir environ 1000 passages par jour entre le site et la page Facebook.

Concernant le GTS, il y a eu 5000 passages : diffusion sur notre site, notre page Facebook, le site de Lionel « La Ronde des Lettres », la page de Sylvain « Scrabblophile » et sur la page de Jérôme Pascal « Scrabble forum de discussion ». Nous avons quatre réseaux de diffusion et nous espérons pour les prochains avoir l'accord de Mattel pour mettre l'info sur leur page ainsi que sur celle de Scrabble Magazine.

- Anne Albini : est-ce vraiment juste un accord « tu fais et tu nous prêtes » ? Est-ce qu'à un moment donné la FFSc pourrait remercier ces gens car ils font une sacrée promotion pour notre fédération ?

C'est uniquement de la valorisation de leur travail. Pour Scrabblophile, nous leur avons demandé de créer une association et nous allons la subventionner de 100€/mois pendant trois mois, pour leur permettre de financer l'augmentation de leur audience sur Facebook.

- MOP : Pour tous ceux qui nous prêtent du contenu, l'idée est de les inviter, par exemple, au Championnat de France ou autre... En ce qui concerne Lionel, il y a une cagnotte mise en ligne (idée des licenciés) et en ce qui nous concerne, il est présent sur tous les festivals à titre gratuit pour son stand sauf à Vichy où il doit payer une redevance à la ville.
- Hervé Bohbot : vous allez payer Scrabblophile alors qu'ils utilisent la plateforme ISC gratuitement, je trouve cela étonnant...
- MOP : pendant 3 mois et uniquement pour booster leur communication sur les réseaux sociaux.

On est juste en avance sur le point suivant, car l'idée c'est qu'ils puissent utiliser DupliJeu par la suite. L'opération GTS a été faite avec des moyens externes, car cela a supposé une grosse organisation avec deux régies (3600€ environ et 1500€ HT pour la télé), dans le but de pouvoir le récupérer après en interne avec le soutien de nos techniciens qui nous donneront les conseils nécessaires. Il nous faut aussi des moyens humains et l'idée c'est que ce soit des bénévoles qui assument ces services avec DupliJeu. C'est une façon de valoriser nos produits. Notre souhait est de fédérer, de jouer la collectivité, avec toutes ces personnes qui font de bonnes choses vis à vis du Scrabble et de les aider comme nous le pouvons. C'est pour nous une phase d'investissement. Pour finir sur ces points, on parle souvent des gens d'un certain âge qui font partie du « gros de la troupe » des licenciés, des jeunes dont Marie-Claude va nous parler plus tard, mais attention, on a un déficit des gens en activité de 30 à 60 ans et grâce à Scrabblophile, on peut les récupérer : dans la finale du GTS sur 16 finalistes, il y en avait 13 dans cette tranche d'âge.

- Hervé Bohbot : on voit, dans ce que tu dis, que c'est une volonté de la fédération d'encadrer voire de recadrer certains « franc-tireur », des gens qui font des choses mais sans la fédération.

Je suis peut-être un peu direct, mais on a eu cette discussion avec Lionel et son webmaster. Lionel est conscient que sans la fédération, il ne peut pas vivre, nous lui demandons juste de temps en temps de parler de nous (logiciel, licence...) ce que les autres font. Je vais finir avec les chiffres pour faire la transition avec Sylvie. Dans tout ce que nous avons fait, il y a des éléments positifs, notamment au niveau de l'augmentation du nombre de licenciés, puisque nous avons passé la barre des 15 000.

- **Les finances : Sylvie Guillemard**

- Point sur les finances suite à la crise sanitaire

Les chiffres établis par Séverine (merci à elle) au 31 mai donnent pour l'instant un bilan excédentaire de 20 000 €.

Sachant que la saison scrabble a été arrêtée mi-mars, ce qui implique moins de recettes et moins de dépenses, il y a une différence entre l'année dernière et le prévisionnel de 200 000 à 300 000 € pour l'activité scrabble. Ce secteur reste source de bénéfices, mais beaucoup moins que d'habitude.

Les dépenses fédérales ne concernent pas seulement l'activité scrabble, il y a également les dépenses régulières (salaires, locations, impôts, services extérieurs, secteur commercial...) qui ont continué pratiquement à l'identique pendant la crise sanitaire. Les chiffres actuels pour ces postes sont à peu près au même niveau que dans le prévisionnel.

➤ Projection jusqu'à la fin de l'exercice (31/08/2020)

L'estimation des charges et produits encore à venir donnerait un bilan déficitaire de 60 000 €.

Ont été pris en compte pour ce calcul, grâce à l'aide de Séverine, les dépenses régulières, le manque de recettes et de dépenses dû à la crise, et la dotation aux amortissements, toujours calculée en fin d'exercice.

Les causes de ce déficit annoncé : baisse des recettes du secteur compétition (annulation des finales de Championnat de France, Tournois Homologués, Simultanés Permanents, Semaines Fédérales) et augmentation des dépenses de communication (visioconférences de qualité, retransmission finale GTS, deux webinaires, télévision).

À noter également, en contrepartie, une baisse de certaines charges prévues (élections, réalisées finalement en interne au lieu de faire appel à une société extérieure) et l'augmentation des licenciés, constatée pendant le confinement.

Ce déficit annoncé ne met pas en danger la fédération puisqu'il y a des réserves, mais cela ne permet pas d'envisager beaucoup de ressources pour investir ou recruter...

- Yves Blisson : en ce qui concerne les licences, vous pouvez voir que nous étions en baisse constante depuis 2016 (de 15485 licenciés en 2016 à 14542 en 2019). Pour 2020, à la mi-juin nous sommes à 15045 licenciés. Ce qui est toujours un peu inquiétant, nous avons fait 1596 nouveaux licenciés avec nos efforts de conquête, c'est la différence qui ne correspond pas. Nous n'arrivons pas à fidéliser les nouveaux licenciés pour qu'ils reprennent leur licence. Nous sommes capables d'amener de nouveaux joueurs, il faut absolument les fidéliser.
- MOP : après avoir surveillé de près, avec les salariés, l'évolution du nombre de licenciés, je suis très satisfaite que nous ayons dépassé ce chiffre symbolique de 15 000. Mais, comme le précisait Yves, le nombre de nouveaux est de 1600, et nous en avons perdu 1100 licenciés au cours de l'année. Ce non renouvellement est assez important.
- Hervé Bohbot : ce n'est pas que du manque de fidélisation, c'est aussi une question structurelle d'âge...
- Pascal Astresses : c'est une bonne nouvelle, on franchit le cap des 15000 licenciés même si le manque de fidélisation se pose. Je serais très intéressé pour disposer d'une déclinaison par comité de ces statistiques nationales. J'ai le souvenir que dans l'agenda fédéral qui était diffusé à l'issue de chaque saison, on avait un tableau de bord de l'évolution des licenciés par comité. A défaut d'éditer un agenda, nous pourrions avoir des déclinaisons par comité des tendances nationales, comme demandé ce matin pour les élections.

*Hors CA : les statistiques par comité sont jointes en annexe*

- Anne Albini : Les tarifs des défraiements des arbitres ont été modifiés alors qu'ils doivent être votés au CA de juin pour les modifications de l'année suivante.

Pendant le confinement, nous avons eu plusieurs réunions, discussions avec les personnes directement concernées par l'organisation de ces festivals (Séverine, Commission CARL) pour réfléchir et nous en avons profité pour débattre sur le défraiement des arbitres. Nous avons décidé d'harmoniser ce qui existait, donc de plafonner les défraiements des arbitres à 120€ pour les déplacements et pour ceux qui n'atteignent pas le

plafond, l'indemnisation sera de 0,25€/km. C'est une décision prise en groupe de travail et vous en avez pris connaissance lors de l'envoi des demandes de candidatures d'arbitrages pour la saison prochaine. Si cela demande un vote en CA, nous pouvons profiter de l'occasion... J'ai le souvenir de questions posées lors de certains CA ou de bilans présentés, ou on demande des précisions sur les frais des festivals sur le total des défraiements arbitrages. Ils semblent généralement prendre une part trop importante sur les dépenses d'un festival. C'est un moyen pour essayer de réduire cette part de l'arbitrage du coût global du festival.

- Anne Albini : peut-on connaître le coût d'un CA de la partie visioconférence, car il existe d'autre méthode à moindre coût.

La visioconférence est de qualité et de bonne retransmission pour les personnes qui sont chez elles.

- Anne Albini : tu as de grandes plateformes pour 200€ qui existent pour des visioconférences. Est-ce que nous avons besoin de caméra autour de nous ? Les gens m'ont demandé combien cela coutait.

Je ne connais pas les chiffres exacts, je vais en faire la recherche

*Hors CA : le coût de cette retransmission est de 3 000€ TTC*

- Yves Blisson : les chiffres on les a, mais il y a une globalisation, les deux webinaires pendant le confinement nous ont été offerts par les techniciens, car il y avait les émissions de télévision en même temps.
- Lionel Filet : aujourd'hui, je suis ici, en janvier j'étais chez moi. C'est très utile ces caméras pour ceux qui sont chez eux, car nous voyons les intervenants lorsqu'il y a quelque chose qui se dit.

Lorsque nous utilisons un mélange de présentiel et de distanciel, l'argent que nous utilisons pour les caméras et les techniciens n'est pas dépensé dans les remboursements. Tout le monde peut participer dans de bonnes conditions. Pour le CA du mois de janvier, j'ai une facture de 4800€, ce qui n'est pas énorme pour permettre à ceux qui sont éloignés de participer dans de bonnes conditions.

- Anne Albini : concernant les Championnats Régionaux et Départementaux pour lesquels nous devons payer à la fédération la participation des joueurs open, sur une année la fédération gagne environ 1000€. Pour une somme si infime, ne pourrait-on pas la laisser aux clubs ?
- Jean-Louis Fèvre : pour le comité bourgogne, les gens du comité hors département paient 2€ de plus et hors comité 3€ de plus, ce qui ne change rien pour nous.

Ces règles avaient été établies et votées lors d'un CA suite à un groupe de travail sur les redevances et elles répondaient à des abus constatés, répétitifs et importants. Elles ont mis fin à ces abus qui étaient très préjudiciables à la fédération. Le bénéfice n'est pas énorme (1000€) mais nous avons récupéré 2000 à 3000 € qui ne nous arrivaient pas avant.

- Jean-Marc Delcourt : il y a une situation cette année qui est un peu particulière, la fédération est déficitaire, la plupart des comités vont se retrouver dans une situation inverse (pas de défraiement pour les championnats). On peut difficilement faire un parallèle entre les clubs et les comités et ce qui se passe à la fédération. Là, il y a des salariés qu'il a fallu payer, il n'y a pas eu de chômage partiel heureusement. Il faut trouver un moyen de diviser les dépenses inutiles de moitié pour nous permettre de continuer le développement pour éviter de nous dire que l'année prochaine ce sera ceinture.
- Hervé Bohbot : une association bien gérée a des réserves. C'est le cas de la fédération, de la plupart des clubs et comités, et les réserves, ça sert à absorber les situations de crises. Les réserves de la fédération sont de 600 000 €, 60 000 € c'est complètement indolore pour l'instant.

- **Les infos de la FISF : Marie-Odile Panau**

- **Vote sur le classement**

Les membres du CA ont été consulté sur le vote du classement pour savoir ce que je devais voter, pour représenter au mieux la FFSc. J'ai eu beaucoup de réponses : pas la préoccupation actuelle, incompréhensible, pour, contre, demande de webinaire... qui a eu lieu pour expliquer le classement et le calcul des points.

N'ayant qu'une seule proposition faite par la FISF pour ce vote, j'ai demandé quelles étaient les autres alternatives. Louis Eggermont m'a répondu en me présentant le travail de sa commission, mais au niveau de la FISF, cela n'a rien changé : une seule proposition pour laquelle il fallait voter pour ou contre. Pour représenter au mieux les différents avis exprimés, j'ai choisi de m'abstenir pensant que le vote, de ce fait, serait accepté à la majorité et non pas à l'unanimité. Mais je me suis trompée, le vote d'abstention est un vote blanc, donc non pris en compte. Le vote sur le classement a donc été adopté à l'unanimité à la FISF.

- Hervé Bohbot : au niveau de la FISF, c'était déjà décidé, puisqu'il n'y avait qu'une seule solution, les autres idées ont été décrédibilisées en les présentant de manière biaisées. J'ai regardé le webinaire, Louis a évacué l'extension de la saison dans le futur en une phrase « on aurait pu étendre dans le futur, mais non... ». Tous ceux qui ont bien joué la fin de la saison précédente sont contents, leurs résultats vont compter deux fois, ceux qui non pas joué ou mal joué seront pénalisés deux fois. C'est exactement ce que nous avons subi il y a deux ans pour le classique, le classement classique a été modifié et tout le monde a dû l'accepter.
- Sylvie Guillemard : nous sommes beaucoup à avoir le même point de vue, la façon de proposer les votes ne nous plaît pas. La prochaine fois, il serait peut-être judicieux de voter contre pour que cela soit pris en compte et que le vote est à la majorité et non à l'unanimité.
- Anne Albin : je te souhaite beaucoup de courage Marie-Odile, en étant série 5, car toutes les décisions sont tournées vers les 1e et 2e série. A la FISF, il semble qu'on ne pense pas à l'ensemble des licenciés.
- Sylvie Guillemard : je suis d'accord avec toi Anne, en bureau nous étions du même avis, leur proposition sur le classement concerne environ 7% de nos licenciés.
- Jean-Marc Delcourt : nous représentons 75% en terme de licenciés et la FISF arrive à faire passer ce qu'elle veut, c'est scandaleux...
- Pascal Astresses : Lorsqu'un vote est organisé au sein de la FISF, quel est le poids de la FFSc en terme de voix. Cette réponse est déjà éclairante pour chacun d'entre nous.

La FFSc a un poids différent selon l'instance concernée.

*Hors CA, pour compléter l'information donnée, voici les poids exacts de chaque fédération : en comité directeur (= CA pour FFSc), la FFSc a 4 voix contre 2 pour Belgique, Québec, Sénégal et Suisse, le Bureau Afrique a 1 voix ainsi que les membres du Conseil d'Administration (= BD pour FFSc). En Assemblée Générale, la FFSc a 3 voix, La Belgique, le Congo le Québec, le Sénégal, et la Suisse ont 2 voix par fédération ainsi que le délégué Afrique.*

Pour les votes par correspondance, nous n'avons pas le droit de communiquer entre fédérations, chaque vote doit être envoyé individuellement à la secrétaire. J'ai demandé que cette question soit abordée ultérieurement, afin de comprendre ce qui la justifie.

- Hervé Bohbot : Il n'y a aucun moyen de vérifier les votes puisqu'il faut envoyer le vote à la secrétaire.

➤ Election du nouveau Conseil d'Administration (=BD pour FFSc)

Nous avons reçu un message de la FISF, expliquant les difficultés actuelles : Abidjan étant annulé, l'élection de la nouvelle équipe de la FISF qui devait avoir lieu pendant l'AG à la fin du CdM ne pourra donc pas se faire.

Deux propositions ont été soumises à vote :

*1/ Organisation de l'élection au CA et de l'AG le 1er novembre 2020, à la fin d'Aix les Bains et CD le 2 novembre. Cette proposition est subordonnée en totalité au fait que la FFSc ait la possibilité d'organiser le festival d'Aix les Bains sans contraintes.*

*2/ Tenue de l'AG 2020 par visioconférence courant septembre sans élection du CA. Prolongation tacite du mandat du CA jusqu'au lendemain du Championnat du Monde à Vichy. Organisation du Comité de Direction à Aix les Bains (s'il a lieu).*

Dans le message, il est signifié à deux reprises qu'il faudrait soutenir la proposition n°2, avec modifications au 1er septembre 2020 jusqu'à Vichy 2021.

*Ces modifications sont :*

***Modifications au 1<sup>er</sup> septembre 2020 :***

*Sortie de Jean-Paul Festeau, Suisse (selon sa demande).*

*Entrée de Benoit Delafontaine (candidat officiel au CA), Suisse.*

*Entrée d'un membre supplémentaire :*

*Edouard Huot, (candidat officiel au CA), Québec.*

***Composition du CA du 1<sup>er</sup> septembre 2020 à Vichy 2021 :***

*Patrice Jeanneret, FSSc, président*

*Florian Lévy, FFSc, 1<sup>er</sup> vice-président*

*Amar Diokh, FSS, 2<sup>e</sup> vice-président*

*Françoise Marsigny, FQCSF, secrétaire générale*

*Yves Brenez, FBS, trésorier*

*Benoit Delafontaine, FSSc, président CIJ*

*Edouard Huot, FQCSF, relations francophonie*

***Information complémentaire :***

- *Françoise Marsigny se porte démissionnaire en 2021, la FQCSF serait représentée par Edouard Huot*
- *Les membres restants composeraient une liste candidate pour un mandat 2021 à 2024*

*Proposition à la FFSc d'intégrer un autre membre français (H/F, 30-50 ans)*

- *Hervé Bohbot : il y a une différence entre les statuts de la FISF qui sont publiés sur le site actuellement qui ne donne pas de règle de constitution des listes et le mode de composition des listes qui est mi-juillet. Ils s'auto prolongent d'un an en attendant de continuer.*

On nous demande de voter pour une des deux hypothèses. En ce qui concerne leurs statuts, je les ai cherchés et trouvés : ils sont anciens et manquent de précisions sur certains points, comme la nomination des membres du CD, et la prolongation éventuelle d'un mandat.

- *Jean-Marc Delcourt : à quoi sert la FISF ? A part changer les règlements, organiser les championnats du monde...*

- Lionel Filet : ils n'organisent rien eux.
- Jean-Marc Delcourt : comment réagiraient nos licenciés en sachant qu'il y a des gens au-dessus de nous qui agissent de cette façon et nous, nous ne pouvons pas agir étant majoritaires. Si un jour, on ferme la porte, que deviennent t'ils ?
- Yves Blisson : le temps passe vite, nous pourrions mettre ce point à l'ordre du jour du CA de janvier. Depuis cinq ans, nous travaillons sur ce sujet. Lorsque nous demandons à Patrice Jeanneret s'il peut répondre à quoi sert la FIFS aujourd'hui, on a toujours une double réponse : la liste ODS et le classement international.
- MOP : Patrice Jeanneret a participé au CA de janvier 2018, à notre demande, pour expliquer à quoi servait la FIFS. Je vous invite à relire le CR du CA de janvier 2018.
- Hervé Bobbot : la meilleure réponse serait d'avoir une deuxième liste. C'est arrivé une seule fois en 15 ans.

MOP : avoir un an de plus permettrait qu'il y ait plusieurs listes et présenter différents programmes. Les candidatures peuvent être envoyées jusqu'à 15 jours avant la date de l'AG.

En ce qui concerne les deux propositions, je suis plutôt favorable à la deuxième.

- Hervé Bobbot : dans ce cas tu t'abstiens, pour montrer une certaine réticence par rapport au procédé. Ce qui ne changera rien au résultat.
- Laurent Devigne : quelle est la nature du lien entre une fédération francophone et la FIFS et qu'est ce qui oblige de se rattacher à celle-ci ?

C'est comme si tu demandais pourquoi un comité se rattache à la FFSc. Nous sommes 15 000 licenciés sur 20 000, et nous nous sentons un peu importants en nombre et en actions. Il faudra trouver un autre moment pour discuter de tout cela.

➤ Vote en cours : point règlement

Modification du règlement : pour simplifier, lorsque l'on écrit un mot, il faut l'écrire en entier, quelle que soit la longueur de ce mot, la sanction étant zéro s'il ne l'est pas.

- Simon Gruchot : Marie-Odile a bien résumé, c'est pour enlever toutes les complications de l'arbitrage. Il faut que tous les mots soient écrits en entier dans tous les cas sans aucune erreur de recopie des lettres. C'est la proposition de la commission internationale qui a été transmise le 29 mai à la commission française, ils sont tous d'accord sauf un qui n'a pas répondu.
- Jean-Louis Fèvre : personnellement, j'arbitre souvent, je me vois mal mettre un zéro à une personne âgée si elle oublie une lettre.
- Simon Gruchot : en club, moi non plus je ne mettrais pas un zéro, mais en tournoi officiel il le faut.

• **Les projets du nouveau bureau : Yves Blisson**

➤ En informatique

Comme nous en avons parlé ce matin, vous pouvez constater que le développement d'une application classique est dans nos projets.

La Battle Topping est juste une petite variante du Topping. Cela sera intéressant sur le plan communication et son côté spectaculaire sera un atout supplémentaire.

En ce qui concerne DupliVoc, nous allons aller sur différentes pistes. Est-ce que nous le faisons développer uniquement par Colas ou en collaboration avec d'autres personnes... ? L'application existe sur smartphone mais pas encore sur PC. D'autant que quelques éléments de cette application existent dans DupliJeu.

On peut essayer de mettre en place une informatique un peu étoffée (mécénat de compétences, implication de la commission).

Pas d'objections.

➤ En communication

Actuellement, nous sommes avec une apprentie en fin de contrat d'apprentissage (Christelle), elle assure un certain nombre de tâches (programmation des émissions de télé, création de documents, etc.). Ce n'est pas une salariée encore très performante, elle est en cours d'études, et elle n'occupe pas les fonctions d'un véritable salarié qui serait en charge de la globalité de la communication. Nous ne pouvons pas embaucher quelqu'un, trois possibilités s'offrent à nous :

- Reprendre un apprenti avec un niveau d'études plus élevé
- Faire appel à du bénévolat ou à des indépendants. Nous finissons un contrat pris avec une agence de communication « Ambassade » qui nous a permis d'évoluer sur beaucoup de points et d'autres pas du tout. Nous ne comptons pas renouveler ce contrat (poste budgétaire de 60 000€ à l'année).
- S'attacher les services d'un attaché de presse.

En communication, nous sommes très indigents, nous n'avons pas de liste de journalistes, on n'a pas de quoi faire de la publicité... Il y a beaucoup de choses à revoir sur ce poste et on ne peut le faire que si c'est quelqu'un qui s'en occupe à temps plein.

Il faut étoffer notre staff de quelqu'un qui soit spécialiste en communication. Maxime va s'occuper avec moi de toute la partie réseaux sociaux.

- Anne Albini : Le contrat avec « Ternélia » a-t-il été validé ? C'est le seul organisme qui n'a pas son logo sur le site de la fédération.
- Jean-Pierre Pouliquen : il faut savoir que je n'ai aucune communication avec eux. Ils ne répondent pas à mes messages.
- Marie-Odile Panau : je vais le faire mettre sur le site, dès que nous en saurons un peu plus sur leurs réels projets de partenariat avec nous.

Pas d'objections.

➤ En développement

Nous maintenons les partenariats mais avec la conjoncture actuelle, toutes les animations ont été annulées.

- Jean-Pierre Pouliquen : il va falloir renégocier tous les contrats car tout s'est arrêté et ils ont beaucoup moins de trésorerie. Il va falloir signer de nouvelles conventions.

Nous tenons à faire fonctionner toutes les formes de jeux, toutes les disciplines et nous sommes autant attachés au jeu en présentiel qu'aux formules digitales. Le jeu en présentiel a son équilibre économique mais le jeu en distanciel n'a pas encore une formule qui corresponde à une activité économique et rémunératrice pour la fédération. Nous avons un vieillissement de la population, des clubs, et nous avons des solutions pour renforcer cette action territoriale, dont Sandrine va s'occuper.

Il faut savoir si ce renouvellement dans les chiffres, on le base sur le fait d'essayer de faire venir de façon classique les gens dans nos clubs ou si on fait un gros effort sur le digital. Ce qui voudrait dire du digital payant avec des services (classement spécifique scrabble digital). Hormis les coûts exceptionnels liés à la retransmission, ce sont des recettes pratiquement nettes en dehors des dotations pour la fédération. Cela doit séduire des nouveaux licenciés, nous allons renforcer l'aspect des informations dans les applications. Il y a déjà dix parties gratuites afin de se familiariser, nous allons mettre une publicité de la FFSc et le cercle vertueux serait de faire venir les gens dans les clubs par des personnes qui aujourd'hui se licencient pour du digital et qui enverrait d'autres personnes dans les clubs.

Quel est l'intérêt et l'action des comités sur le digital ? La politique que nous avons prise, auprès de Séverine qui gère les licences, c'est d'affecter ces personnes aux comités. Il est intéressant pour vous de connaître leurs coordonnées afin de les contacter pour les renseigner sur les clubs existants. Nous pourrions aussi créer un challenge entre les comités sur le digital.

- Anne Albin : j'ai fait cette démarche auprès des six personnes qui se sont licenciées pendant le confinement et à ce jour je n'ai aucune réponse.

C'est vrai que l'on peut être déçu, mais si nous allons dans cette direction, cela peut être porteur et rapporter mais derrière il va falloir faire des systèmes où nous devons mettre des licences mensuelles en place. Ce qui rendrait logique le fait qu'il y est un classement spécifique pour le digital. Il faudrait faire un prix de 4€ par mois par exemple. On pourrait mettre ce système en place, à condition de s'organiser (informatique, prestataires...).

Si on continue à développer le digital, développe-t-on des formes mixtes, par exemple : commencer à remplacer tout doucement le papier par la tablette, d'autres supports ? Allons-nous vers l'expérimentation ? (Location, achat...)

Pendant ces quatre années à venir, allons-nous dans cette direction ou restons-nous sur quelque chose de plus traditionnel ?

- Hervé Bohbot : je pense qu'il faut clairement aller vers le jeu sur tablette qui s'adapterait aux conditions sanitaires si elles devaient perdurer ou devenir pire encore. Le jeu sur tablette en classique ou en duplicate (existe déjà dans les pays anglophones) signifie aussi la fin des coûts d'arbitrages, de ramassages et la fin des tricheries.

L'application DupliJeu à une fonction qui permet de faire cela avec une connexion internet dans la salle. On peut acclimater les joueurs à ce système tout doucement.

Pour en finir, il reste à développer le e-sport (classique, duplicate) en trouvant des concours financiers, des partenariats, des sponsorings qui nous permettraient de développer cette activité. Si nous pouvons trouver des partenaires grâce à une certaine modernisation de nos activités, ce serait bien. Si nous menons des efforts dans cette direction, il faut que cette piste soit validée aujourd'hui.

- Jean-Marc Delcourt : c'est une obligation. Il ne faut pas effrayer ceux qui jouent déjà mais il faut mener l'action en parallèle. L'intérêt c'est de développer tout doucement sans brusquer les licenciés. Il faut casser l'image de marque du scrabble en y ajoutant l'outil informatique.

On peut même envisager, par ces systèmes, qu'une personne malade puisse assister à la séance de club en restant chez elle. Socialement c'est très important et contrairement à ce que l'on pense on peut être sur des approches conviviales et solidaires. Sur les seize finalistes du Grand Tournoi Solidaire, il y en a un qui a joué dehors sur sa terrasse, ça casse un peu l'image « vous vous enfermez dans une salle du matin au soir ».

- Anne Albin : c'est nécessaire, d'avancer, d'aller de l'avant. Je réfléchis à proposer, lors de notre TH début septembre, de tester le jeu avec des supports informatiques. S'il y a des dépenses particulières la fédération est-elle prête à aider ?

Si nous partons dans cet objectif aujourd'hui, le développement coûte de l'argent et si nous faisons des expériences, il faudra bien les financer.

- Anne Albini : si nous tentons l'expérience, il nous faudra installer DupliJeu sur ces tablettes et il nous faudra des clés d'activations. Actuellement les clubs et les comités n'ont pas toutes ces clés.

*Hors CA : les clés d'activation pour les clubs ont été mises à disposition le 20 juillet 2020.*

- Gisèle Rondot : si on joue en tournoi, la tablette servirait juste à taper le mot joué et ses coordonnées et à envoyer son résultat à la table des arbitres. Ce n'est pas comme cela que vous le voyez.

En fait l'idée est de faire appel à un DupliJeu simplifié et sécurisé pour que l'on puisse réduire les risques d'erreurs et de fraudes.

On valide le fait que la fédération s'engage dans cette voie tout en continuant à développer le scrabble classique.

Nous vous faisons passer, à titre indicatif, un flyer que nous sommes en train de faire pour que vous puissiez l'utiliser en septembre lors de vos actions associatives.

- **DNSJS : Marie-Claude Derosne**

Bien sûr, la saison a été courte puisqu'elle s'est arrêtée le 15 mars. Pas de Championnat France Jeunes, pas de finale du concours, pas de brevet dans la majorité des cas, pas de partie mondiale des jeunes de printemps pour beaucoup, « le scrabble c'est la classe » a eu une participation en baisse car beaucoup ont commencé mais n'ont pas pu finir, mais ça, nous n'y pouvons rien.

Au niveau de la prochaine saison, le Championnat de France Jeune aura lieu à St Sébastien/Loire (report de cette année), l'édition 2022 aura lieu normalement en Auvergne.

Les chiffres du concours scolaire, qui restent stables, font état d'un peu plus de 30 000 participants à la première phase et environ 5 000 enfants qui ont été initiés lors des finales locales. L'année prochaine la finale aura lieu à l'ISP (International School of Paris) le samedi 22 mai 2022 (weekend de Pentecôte).

Nous avons entamé un travail de classification des mots pour l'ODS 8. Ce travail est terminé et la liste a été transmise aux informaticiens qui pourront l'inclure dans le module scolaire.

Nous avons toujours le projet de séjour des jeunes d'été. Je relance un appel à candidature pour 2021, sachant que les séjours les plus favorables, vis à vis des tarifs, sont plutôt ceux en montagne.

Nous venons d'envoyer un bilan de mi-parcours de la convention avec l'éducation nationale. Il va falloir, l'année prochaine, envisager de monter le dossier de renouvellement de cette convention.

Petite modification au niveau de la composition de la DNSJS : Rémy Grimal (représentant de la commission Espoirs) va passer sénior en septembre, il sera donc remplacé par Quentin Mallégol, qui sera nommé officiellement à notre prochaine réunion dans quelques jours.

Nous sommes en train de mener une réflexion sur l'arbitrage des poussins et des mini-poussins et nous soumettrons une proposition à la commission arbitrage.

- Manuella Grimal : ne pourrait-on pas inclure la base de mots pour les jeunes dans Duplitop 7 ?
- MOP : l'idée est de ne pas utiliser Duplitop 7 pendant des années. C'est pourquoi il était prévu de ne pas faire de modifications dans D7 mais de garder cette possibilité dans D8.
- Alain Cassart : on peut regarder avec les informaticiens, cela ne doit pas être insurmontable. On a bien intégré D8 dans D7, donc je pense qu'il est possible d'intégrer cette liste de mots.
- MOP : D8 devrait arriver assez vite, donc si on rend D7 plus complet, on risque de le faire durer.
- Manuella Grimal : les jeunes ne peuvent pas jouer en ce moment comme les adultes.

C'est vrai qu'il y a eu des demandes de parties adaptées aux scolaires.

*Hors CA : Patrice Bulat a travaillé sur l'insertion de cette liste, mais n'a pas eu le temps de finir avant de prendre ses congés. Le travail est donc bien en cours.*

- Sandrine Chambaud : voilà pourquoi nous prenons du retard dans l'élaboration de nos logiciels. Nous rajoutons constamment du travail aux informaticiens.
- Manuella Grimal : la base de mot est prête depuis 1 an.

- **DNSC : Jean-François Himber**

Je voulais rebondir sur deux points abordés :

- Avec la crise sanitaire, en classique nous touchons les lettres et nous sommes face à face. Ce qui pose un vrai problème pour envisager des compétitions. Le protocole d'Anne, pour le classique, est bien fait, validé par les autorités, il manque juste à mon sens le port du masque obligatoire.

- Anne Albini : les tables font 2m de long et les joueurs vont être dans la longueur et non pas dans la largeur. Le protocole respecte les règles sanitaires actuelles.

Cela serait rassurant pour les joueurs de garder encore quelques protections.

- Anne Albini : nous devrions être une vingtaine, nous te ferons un retour de cette expérience.

- Si à l'occasion de cette crise sanitaire nous pouvons organiser des tournois classiques sur tablettes, je trouve que cela serait bien. Outre ces aspects sanitaires, il y aurait d'autres avantages : limiter les risques de triche et faire gagner du temps sur une partie.

Les prochaines compétitions :

- J'espère que l'Open prévu en novembre à Carry le Rouet pourra se passer normalement
- Le Championnat de France aura lieu au mois de mars à Golbey (banlieue d'Épinal) j'espère que Périgny pourra trouver une date pour une autre compétition officielle.
- Les autres compétitions pourront reprendre dès que cela ira mieux.

Le dernier point c'est pour avertir que mon mandat arrive à son terme. J'ai fait part à Marie-Odile de mon souhait d'arrêter. Maintenant c'est au bureau de trouver mon successeur. Il pourra prendre ses fonctions très rapidement et former sa nouvelle équipe.

- MOP : merci Jean-François. Il m'a prévenue de son souhait d'arrêter il y a quelques jours. Nous allons contacter des personnes pour prendre la suite. On ne peut que te remercier d'avoir été présent et actif pendant toutes ces années.

- Jean-Louis Fèvre : est-ce que le classement du classique en fin de saison est copié sur le classement du duplicate ?

Il n'y a pas encore de décisions prises, il y aura un aménagement mais nous attendions d'y voir un peu plus clair.

- Hervé Bohbot : vu que le mode de classement vient de changer, il est difficile de prendre celui de l'année dernière. Il faudrait comparer le classement actuel à celui de l'année dernière et de voir s'il y a des changements de séries et de faire le bilan de ce nouveau mode de classement.

Très clairement cela ne sera pas calé sur ce qui s'est fait sur le duplicate puisqu'effectivement les deux modes de classements sont différents et il était prévu de faire le bilan après une saison, là ce sera sur une demi saison.

Pour les interclubs, je rappelle que c'était une édition un peu exceptionnelle et un test. Je vais laisser la nouvelle direction du classique prendre les décisions nécessaires.

MOP : Encore un grand merci Jean-François pour toutes ces années à la tête de la DNSC.

MOP : j'ai oublié de vous dire dans le calendrier, nous avons décidé de mettre à disposition des clubs les parties des simultanés permanents à partir du 1er juillet. Sachez, que pour ceux qui ne reprennent pas peuvent jouer en ligne mais on aussi des possibilités de jeux (partie, quizz, jeu...) dans la boîte à outil mise en ligne sur le site.

Une question diverse qui m'a été posée plusieurs fois : savoir si la fédération ferait un geste sur le prix des licences sachant que la saison a été écourtée. Pour les licences à 20€, les licences prises pendant le confinement seront valables pour la saison prochaine. Normalement, elles sont valables pour la saison suivante après Vichy, cette année, nous avons mis la date d'effet au 1er mars 2020.

- Annie Gruchot : on aurait pu espérer, suite à l'annulation de tous les tournois que le calendrier ne soit pas mis à jour, or ce n'est pas le cas (TH de la saison prochaine), de même que tous les fichiers règlements de la fédération qui ne sont toujours pas à jour.

J'en parlerai avec Yoan, je vois ce qui y est mis mais ce qui n'y est pas, je ne peux pas le savoir. Il me tarde que vous puissiez vous même rentrer définitivement toutes vos compétitions...

En ce qui concerne les règlements, chacun avait des tâches à faire pendant le confinement et Yoan devait s'y mettre mais il y a eu le GTS et d'autres choses dans lesquelles il s'est largement investi.

- Anne Albini : je m'étais proposée pour le faire, il me faut simplement les documents qui ne sont pas en PDF. Je vais être en vacances, vous pouvez me les envoyer mais avant septembre.

Merci Anne, je vais transmettre à Yoan pour qu'il prépare les documents et qu'il te les envoie.

- Serge Delhom : est-ce que la prochaine réunion de janvier sera également en visio et connaît-on la date ?

Vue les dates de début janvier, le prochain CA aura lieu le dimanche 10 janvier 2021, pour ce qui est de la visioconférence, on verra le moment venu.

Levée de séance : 17h30

-----

Intégration dans le compte-rendu de la modification du RI, sollicitée par messagerie auprès des membres du CA entre le 5 et le 20 mars 2020 :

Cette modification concernait deux articles relatifs à l'élection du Bureau Directeur

## 6.1 – Les électeurs :

### ARTICLE EN COURS

Le corps électoral est constitué des présidents des comités régionaux et des ligues d'Outre-Mer, et des responsables des clubs civils affiliés, figurant au titre de contact principal dans le formulaire d'affiliation transmis à la FFSc. Chacun d'eux dispose d'un nombre de voix déterminé en fonction du nombre de licenciés de son comité (ou de son club) :

- le responsable d'un club de 5 à 20 licenciés dispose d'une voix ;
- le responsable d'un club de 21 à 40 licenciés dispose de deux voix ;
- le responsable d'un club de 41 licenciés ou plus dispose de trois voix ;
- un président de comité (et un président de ligue d'Outre-Mer) dispose d'une voix par tranche complète de x licenciés de son comité (ou ligue), x étant calculé de sorte que le nombre de voix attribué aux présidents de comité (et ligue) et le nombre de voix des responsables de club soient le plus près possible d'un rapport de 30% (pour les comités et ligues) à 70% (pour les clubs).

L'équipe salariée, sous le contrôle du CNE, établit la composition précise du corps électoral selon le nombre de licenciés à la FFSc au 31 mars de l'année de l'élection (en prenant en compte tous les licenciés âgés de 16 ans ou plus au 1er janvier de l'année de l'élection).

### PROPOSITION DE MODIFICATION

Le corps électoral est constitué de tous les licenciés de la FFSc au 31 mars de l'année de l'élection, à jour de leur cotisation.

L'équipe salariée, sous le contrôle du CNE, établit la composition précise du corps électoral selon le nombre de licenciés à la FFSc au 31 mars de l'année de l'élection.

Membres du CA : 35 - Votants : 32

Pour : 31 - Contre : 1

**Modification de l'article adoptée à la majorité**

## 6.4 - La procédure de vote :

### ARTICLE EN COURS

Les votes se font uniquement par correspondance. Le CNE valide la composition du corps électoral et la répartition des droits de vote. La FFSc envoie, individuellement, aux électeurs avant le 30 avril les documents nécessaires au vote par correspondance : - les listes des candidats faisant office de bulletins de vote, en nombre nécessaire en fonction des droits de vote ; les votants ont le droit de partager leurs votes entre les différentes listes en présence ; - le programme de chacune des listes ; - le nombre nécessaire d'enveloppes vierges, en fonction des droits de vote ; - une notice explicative de la procédure de vote, rédigée par le CNE ; - une enveloppe « T » portant les mentions : nom et prénom du votant, n° de licence, signature. L'enveloppe « T » doit arriver au plus tard le 31 mai. Aucun courrier arrivé après cette date ne sera pris en compte quelle qu'ait été sa date d'envoi. De même, toute enveloppe T ne comportant pas toutes les mentions obligatoires (nom, prénom, numéro de licence et signature) ne sera pas prise en compte. Tout bulletin rayé, ou portant quelque mention, sera considéré comme nul. Le dépouillement est sous la responsabilité du CNE et se déroule au cours de la 1re semaine de juin. Les résultats sont transmis par le président du CNE à l'ensemble des membres du CA et aux présidents de clubs dès le lendemain du dépouillement. Par ailleurs, le CNE peut décider d'une procédure de vote simplifiée dans le cas où une seule liste se présente.

## PROPOSITION DE MODIFICATION

Les votes se font uniquement par voie électronique, par connexion à "Ma fiche" sur le site FFSc. Avant le 30 avril, la FFSc met à disposition des électeurs, individuellement sur "Ma fiche", les documents nécessaires au vote :

- les listes des candidats ;
- le programme de chacune des listes ;
- une notice explicative de la procédure de vote, rédigée par le CNE ;

Du 1<sup>er</sup> au 31 mai, la FFSc ouvre un serveur dédié au vote, accessible à chaque électeur par "Ma fiche". Le 31 mai à minuit, le serveur est clos : aucun vote ne sera possible après.

Lieux de vote : les électeurs peuvent voter depuis chez eux. Les clubs peuvent proposer une connexion internet lors de leurs séances pour permettre à tous leurs licenciés de voter. Une connexion pourra aussi être proposée aux électeurs lors du festival de Vichy, si celui-ci se déroule pendant la période électorale.

Le dépouillement est sous la responsabilité du CNE et se déroule au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de juin. Les résultats sont transmis par le président du CNE à l'ensemble des membres du CA et aux présidents de clubs dès le lendemain du dépouillement.

Par ailleurs, le CNE peut décider d'une procédure de vote simplifiée dans le cas où une seule liste se présente.

Membres du CA : 35 - Votants : 32

Pour : 32

**Modification de l'article adoptée à l'unanimité**